



Chères Wavignisiennes , chers Wavignisiens,

C'est avec un immense plaisir que je reprends la plume pour évoquer avec vous d'autres sujets que celui de ce fichu virus.

Nous revenons petit à petit à une vie presque normale, la nature retrouvée n'a jamais été aussi belle et nos fleurs resplendissantes.

Bien sûr, tout n'est pas fini, le virus est toujours là, et il nous appartient de rester vigilants en maintenant les gestes barrières et le port du masque.

Pendant cette période difficile, nous avons dû réduire ou annuler certaines de nos bonnes habitudes, par exemple, faute de savoir à temps si nous pourrions réunir un jury, nous n'aurons pas cette année de concours des maisons fleuries. Nous n'avons pas pu acheter les géraniums pour les fenêtres de la mairie. C'est dommage mais cela nous les fera encore plus apprécier l'année prochaine.

Dans les bonnes nouvelles, nous avons pu ouvrir à nouveau le parc Geneviève Roche, le stade et les jeux d'enfants. Seule l'agora reste encore fermée à tous types de manifestations telles que fêtes et sports.

Concernant l'école, je tiens à remercier particulièrement les enseignants de Wavignies qui, en rouvrant l'école, ont fait passer l'intérêt de nos enfants avant leur crainte légitime pour leur santé. Il s'agit là d'un bel exemple de conscience professionnelle. J'associe dans mes remerciements notre personnel communal qui, en collaboration avec l'équipe enseignante, est intervenu de manière dévouée dans le nettoyage et la désinfection des locaux scolaires.

Je salue aussi l'admirable esprit positif dont a fait preuve pendant cette période compliquée toute l'équipe des collaborateurs de la mairie.

Je remercie à nouveau Sylvain et Céline Létochart pour les services qu'ils ont acceptés de rendre aux habitants du village, notamment en vendant du pain et en remettant des masques qui, je le rappelle, ont été confectionnés par des couturières bénévoles du village que je remercie aussi pour leur dévouement au service de tous.

**Sommaire**

- P1 - Le mot du Maire
- P2-3-4 – Conseil municipal
- P5 – Commissions municipales
- P6 - Zoom sur l'entreprise
  - Nos enfants
  - État-Civil
- P7 - Vie pratique
  - Masques
  - Objets perdus
- P8 - Divers

Les travaux de la boulangerie ont eux aussi été retardés par les événements que nous connaissons. Mais, les choses avancent bien maintenant et nous pensons que notre boulangerie toute neuve, de la boutique au fournil et qui remplit maintenant toutes les normes modernes, ouvrira mi-août.

Vous savez que la boucherie est fermée. Mais, là aussi, nous sommes optimistes et envisageons une réouverture vers la fin de l'année.

Vous aurez sans doute remarqué que la vidéo-surveillance s'installe dans Wavignies. Les travaux sont bien avancés et notre équipement devrait être opérationnel le mois prochain.

Nous pouvons enfin redémarrer une vie municipale quasi normale. C'est pour moi l'occasion d'adresser toute ma reconnaissance aux conseillers municipaux élus de la liste que je conduisais. Je suis certain que cette belle équipe motivée se montrera digne de votre confiance. Je vous invite à aller lire plus loin dans les comptes rendus des conseils municipaux la nouvelle organisation de la commune.

Je termine en remerciant chaleureusement les électeurs de Wavignies qui, le 15 mars dernier, malgré les conditions sanitaires, se sont massivement déplacés pour venir voter.

Je relève avec fierté que dans les 65 communes de plus de 1000 habitants qui n'avaient qu'une seule liste, Wavignies arrive largement en tête du nombre de votants avec un taux de participation exceptionnel de 60% (la seconde commune n'enregistre que 50% de votants). Cela démontre le haut sens civique de nos concitoyens, et, peut-être une certaine reconnaissance du travail accompli depuis six ans. Sachez que vous m'avez énormément touché.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL

Séance du 27 mai 2020

L'an deux mille vingt, le 27 mai à 19h00, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle des fêtes de Wavignies.

### Étaient présents :

M. André RENAUX, Mme Marie-Louise BRAINE, M. Patrick DESCROIZETTE, Mme Magalie ERCOLANO, M. Gérard LACHEAU, Mme Mylène BARDU, M. John LEPEINGLE, Mme Maud DENIS, M. Pierre MARGINET, Mme Sophie GOURDIN, M. Jean-Pierre PILLON, Mme Maryline MALLARD, M. Vincent PETITPRÊTRE, Mme Hélène ROUCOUX et M. Dimitri SICARD

Soit 15 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de la séance.

A été élu secrétaire de séance : M. Gérard LACHEAU

Madame Marie-Louise BRAINE ouvre la séance

### **Ordre du Jour**

#### **Élection du Maire :**

Monsieur André RENAUX est élu Maire à l'unanimité des 15 voix

#### **Création de postes d'adjoints et indemnités d'élus :**

Le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger, cependant ce nombre ne peut excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ce qui donne pour la commune un effectif maximum de 4 adjoints.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de fixer le nombre d'adjoints à 4 ce qui permettra une meilleure répartition des charges de travail et d'avoir des commissions plus actives. La création d'un poste de 4ème adjoint n'entraînera aucune augmentation de l'enveloppe d'indemnités des adjoints, le budget global alloué reste identique mais sera divisé par 4 et non plus par 3.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- D'approuver la création de quatre postes d'adjoints au Maire,
- De conserver la même enveloppe allouée aux indemnités des élus qu'au précédent mandant
- De faire procéder à l'élection des personnes occupant les postes ainsi créés.

#### **Élection des adjoints :**

L'élection des adjoints au Maire s'effectue au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, avec une obligation de parité pour ces listes. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, une seule liste a été déposée, il est donc procédé au déroulement du vote. Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins	: 15	- suffrages exprimés :	15
- majorité absolue :	8	- bulletins blancs ou nuls :	0

A obtenu : liste 1 : 15 voix

La liste 1 ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés :

- \* 1ère adjointe au Maire : Mme Marie-Louise BRAINE,
- \* 2ème adjoint au Maire : M. Patrick DESCROIZETTE
- \* 3ème adjointe au Maire : Mme Magalie ERCOLANO
- \* 4ème adjoint au Maire : M. Gérard LACHEAU

## **Autorisation spéciale d'ouverture de crédits**

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'à cause de la crise sanitaire que nous traversons, le budget n'a pas encore été voté, et que des travaux nécessaires ont été réalisés à la boulangerie en ce début d'année. Afin de pouvoir régler les factures des professionnels il est nécessaire que le conseil municipal autorise une ouverture spéciale de crédits.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accepter cette ouverture spéciale de crédits.

## **Désignation d'un représentant SE60**

Monsieur le Maire rappelle que la commune est membre du Syndicat d'Énergie de l'Oise et qu'il convient de nommer un représentant de la commune au sein de cette structure intercommunale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Désigne en qualité de représentant pour siéger au sein du Secteur Local d'Énergie :

Monsieur André RENAUX, Maire

Avis favorable et unanime du conseil municipal

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL Séance du 09 juin 2020**

L'an deux mille vingt, le 09 juin à 19h00, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil à la Mairie sous la présidence de Monsieur André RENAUX, Maire.

### Étaient présents :

M. André RENAUX, Maire,

Mme Marie-Louise BRAINE, M. Patrick DESCROIZETTE, Mme Magalie ERCOLANO et M. Gérard LACHEAU Adjoints.

Mme Mylène BARDU, M. John LEPEINGLE, Mme Maud DENIS, M. Pierre MARGINET, M. Jean-Pierre PILLON, Mme Maryline MALLARD, M. Vincent PETITPRÊTRE, Mme Hélène ROUCOUX et M. Dimitri SICARD

Soit 14 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de la séance.

### A donné procuration :

Mme Sophie GOURDIN à M. André RENAUX.

A été élue secrétaire de séance : Mme Marie-Louise BRAINE

### **Affectation des résultats :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le compte administratif 2019 a été adopté le 2 mars 2020.

Pour rappel :

- Excédent de fonctionnement :	757 501.12 €
- déficit d'investissement :	25 232.93 €
- R.A.R dépenses :	55 387.00 €
- R.A.R recettes :	8 000.00 €

Il convient maintenant d'affecter au compte1068 la somme de 72 619.93 € et de reprendre au compte 002 du budget 2020 la somme de 684 881.19 €

## **Vote des taux d'imposition des taxes locales**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de conserver les même taux d'imposition des taxes d'habitation et des taxes foncières que l'année 2019.

## **Budget primitif 2020 de la commune**

Dépenses de fonctionnement : 1 398 441,19 €

Recettes de fonctionnement : 1 498 441,19 €

Dépenses d'investissement : 1 076 792,12 €

Recettes d'investissement : 1 076 792,12 €

Vote à l'unanimité

## **Encaissement d'un chèque :**

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à encaisser la somme de 11,00 € (onze euros) d'un huissier, SCP Dherbecourt.

Avis favorable à l'unanimité

## **Achat de la boulangerie – Autorisation de signer l'acte authentique**

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer l'acte authentique de vente chez le notaire.

## **Signature du bail commercial pour la boulangerie**

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le bail avec les futurs gérants de la boulangerie selon les dispositions suivantes :

- Loyer des murs fixé à 500 € par mois et celui du fonds de commerce à 150 € par mois.
- Les dates d'effet du bail débuteront au 1er août 2020 pour les murs et le 1er septembre 2020 pour le fonds de commerce.
- La taxe foncière sera à la charge des locataires

Avis favorable à l'unanimité

## **Composition des Commissions**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de créer les commissions suivantes (*Le Maire est président de toutes les commissions*) :

### ***La commission d'appel d'offres et d'adjudications est composée de :***

- Marie-Louise BRAINE (suppléante : Mylène BARDU)
- Vincent PETITPRÊTRE (suppléant : Pierre MARGINET)
- Sophie GOURDIN (suppléant : Dimitri SICARD)
- Patrick DESCROIZETTE (suppléant : Jean-Pierre PILLON)

## **Désignation des membres du CCAS**

Monsieur le Maire décide de fixer à quatre les membres élus et à quatre les membres nommés du C.C.A.S.

Les membres élus du conseil municipal et les membres nommés sont les suivants :

- |                       |                       |
|-----------------------|-----------------------|
| - Marie-Louise BRAINE | - Michel GUILBERT     |
| - Pierre MARGINET     | - Virginie CHEVALLIER |
| - John LEPEINGLE      | - Laurence NICOLLEAU  |
| - Maud DENIS          | - Rémy MAURICE        |

## CONSEIL MUNICIPAL

### *Commission de contrôle de la liste électorale*

- Maud DENIS

### *Commission des impôts directs*

- Magalie ERCOLANO

### **Marie-Louise BRAINE** Vice-Présidente des commissions suivantes :

#### • *Commission des finances*

Magalie ERCOLANO  
Gérard LACHEAU  
Patrick DESCROIZETTE

#### • *Commission scolaire*

Pierre MARGINET  
Hélène ROUCOUX  
Sophie GOURDIN

#### • *Commission périscolaire*

Pierre MARGINET  
Hélène ROUCOUX  
Dimitri SICARD

### **Patrick DESCROIZETTE** Vice-Président des commissions suivantes :

#### • *Commission travaux*

Vincent PETITPRÊTRE  
Jean-Pierre PILLON  
John LEPEINGLE

#### • *Commission des sports*

John LEPEINGLE  
Dimitri SICARD  
Vincent PETITPRÊTRE

#### • *Commission urbanisme*

Sophie GOURDIN  
Jean-Pierre PILLON  
Vincent PETITPRÊTRE

#### • *Commission associations*

Dimitri SICARD  
Mylène BARDU  
Maryline MALLARD

#### • *Commission circulation et stationnement*

Jean-Pierre PILLON  
John LEPEINGLE

### **Magalie ERCOLANO** Vice-Présidente des commissions suivantes :

#### • *Commission cérémonies*

Maud DENIS  
Mylène BARDU  
Pierre MARGINET

#### • *Commission jeunesse*

Sophie GOURDIN  
Dimitri SICARD  
Mylène BARDU

#### • *Commission fêtes*

Pierre MARGINET  
Maryline MALLARD  
Mylène BARDU

### **Gérard LACHEAU** Vice-Président des commissions suivantes :

#### • *Commission communication*

Maud DENIS  
Mylène BARDU  
Pierre MARGINET

#### • *Commission culture*

Mylène BARDU  
Hélène ROUCOUX  
Maud DENIS

#### • *Commission accessibilité*

Dimitri SICARD  
John LEPEINGLE  
Maryline MALLARD

#### • *Commission litiges et sécurité urbaine*

Sophie GOURDIN  
Hélène ROUCOUX  
Jean-Pierre PILLON

#### • *Commission environnement et cadre de vie*

Hélène ROUCOUX  
Maryline MALLARD  
Mylène BARDU

## ZOOM SUR L'ENTREPRISE

Elodie Descombes  
Esthéticienne

Uniquement sur rdv au  
**06 81 18 41 63**

308 rue Lucien Sueur  
60130 WAVIGNIES  
N° SIRET : 882 204 985 00015

CARTE CADEAU

Bonjour à tous,  
Je me présente, Elodie, votre nouvelle esthéticienne à Wavignies.  
Je réalise de nombreuses prestations telles que : épilations, soins du visage, modelages du corps, mise en beauté des mains et des pieds, pose de vernis permanent et semi-permanent, teinture des cils et sourcils, la permanente de cils et le maquillage.

Qualifiée depuis 10 ans, j'ai le plaisir de vous accueillir à mon domicile où se trouve mon institut dédié à votre confort, au 308 rue Lucien Sueur.

N'hésitez pas à me contacter  
au 06 81 18 41 63 ou sur ma page  
Facebook [élodie descombes](#).

**Au plaisir de m'occuper de vous !**



Les Soins Visage



Les Épilations



Les Soins du Corps & Modelages



Beauté du Regard



Mise en Beauté du Visage

## NOS ENFANTS

### INSCRIPTIONS et RE-INSCRIPTIONS ACCUEIL PÉRISCOLAIRE/RESTAURATION SCOLAIRE 2020/2021

Une permanence aura lieu **UNIQUEMENT** sur rendez-vous  
du lundi 22 juin au vendredi 26 juin  
à l'Espace Enfant

de 8h30 à 11h30 et de 16h30 à 18h30  
(mercredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h30)

Le dossier sera complété sur place.

Pièces à fournir pour le dossier : carnet(s) de santé, numéro CAF, dernier(s) avis d'imposition du foyer. (Aucun dossier ne sera transmis par courrier ou à un tiers)

## ÉTAT CIVIL 2020

Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de :

**NAISSANCES**

Mathis RIVET, né le 30 mars à Beauvais  
Mila FABUREL née le 06 avril à Beauvais  
Lyanah ALLARD BESCONT née le 29 avril à Amiens  
Léandro THÉRON né le 20 mai à Beauvais  
Eloan MERLIER né le 1er juin à Compiègne  
Gabriel BOUCAUX né le 05 juin à Amiens



Nous partageons la peine de la famille de :

**DÉCÈS**

Monsieur Robert BYTEBIER, décédé le 02 avril à Labryère  
Monsieur Raymond DOTTIN décédé le 29 avril à Wavignies  
Madame Anne-Sophie FERNANDEZ décédée le 05 mai à Amiens  
Madame Mauricette DAVID décédée le 10 juin à Beauvais



## VIE PRATIQUE

**Mairie** – 1 rue de la Hercherie 60130 Wavignies

Secrétariat : 03.44.51.47.67

Bureau de M. le Maire : 03.44.77.05.62

Fax : 03.44.51.50.67

E-mail : [wavignies-mairie@orange.fr](mailto:wavignies-mairie@orange.fr)



### Ouverture au public :

Lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Mardi de 9h00 à 12h00

Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Jeudi de 09h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00

Vendredi de 9h00 à 12h00

Samedi Fermé

### Permanence des élus (à partir de septembre) :

1<sup>ère</sup> adjointe = 1<sup>er</sup> samedi de 10h00 à 11h00

2<sup>ème</sup> adjoint = 2<sup>ème</sup> samedi de 10h00 à 11h00

3<sup>ème</sup> adjointe = 3<sup>ème</sup> jeudi de 10h00 à 11h00

4<sup>ème</sup> adjoint = 4<sup>ème</sup> samedi de 10h à 11h00

**Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous**



### SANTÉ

SAMU : 15

Pharmacie de garde : tél : 3237 (0,34 € la minute)

internet : [www.3237.fr](http://www.3237.fr)

Dentiste : 03 44 23 25 31

Maison de santé de St Just : 03 44 50 87 00



### Analyse de l'eau effectuée le 28/05/2020

Eau de bonne qualité bactériologique.

Concernant l'analyse physico-chimique, la teneur en nitrates (57,1 mg/l) est supérieure à la limite de qualité. L'Agence Régionale de Santé préconise de ne pas préparer de biberons avec l'eau du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois et la déconseille aux femmes enceintes ou allaitantes

### HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE L'AGENCE POSTALE



Du lundi au vendredi : de 8h45 à 11h30

Samedi : de 9h00 à 11h45

Téléphone : 03.44.77.15.86

### BRUITS DE VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage avec des appareils à moteur thermique ou électrique sont autorisés uniquement aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi de : 08h00 à 12h00

et de 13h30 à 19h30.

Le samedi de 9h00 à 12h00

et de 15h00 à 19h00.

Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00



### Rappel - Avis d'enquête publique

L'enquête publique, sur le projet de révision du Plan local d'urbanisme, débutera le 30 juin 2020 jusqu'au 1er août 2020.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site internet de la Mairie <https://www.wavignies.fr/urbanisme>.

*Un poste informatique est à votre disposition à la bibliothèque.*

### Ramassage déchets verts



Nous vous rappelons que le dernier ramassage avant la pause estivale se fera mercredi 29 juillet pour reprendre le mercredi 2 septembre

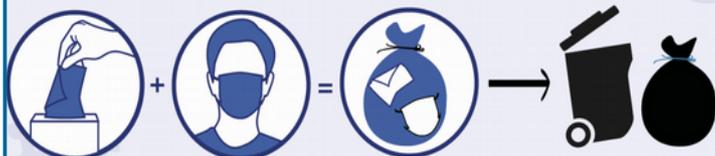
## MASQUES

Tout notre stock de masques n'a pas été distribué. Vous pouvez donc venir en chercher aux heures d'ouverture de l'agence postale, même si vous en avez déjà bénéficié.

INFORMATION

### COLLECTE DES DÉCHETS

Covid 19



Enfermez vos mouchoirs, masques chirurgicaux et tous les textiles sanitaires dans un sac en plastique

Jetez-le dans le bac/sac d'ordures ménagères

## OBJETS TROUVES

À venir récupérer en Mairie



## DIVERS



## LA VIE REPREND SES DROITS

